



Bulletin Communal

LUTTENBACH

Lutt'infos

2019



Sommaire

Les finances 2019	p 4-5	Le R.P.I. Luttenbach	p 16-17
En mémoire de Charles MARTZ	p 6	Le R.P.I. Breitenbach	p 18-19
Les travaux en 2019	p 7-9	Les évènements à Luttenbach	p 20-21
Arrivée et départs	p 10	L'Auberge Traditionnelle du GEISBACH...	p 22-23
Une page se tourne...	p 11	Montagne Evolution	p 24-25
Notre forêt en 2019	p 12-13	Remise des prix «maisons fleuries 2019»	p 26-27
Ilot de Sénescence	p 14-15	Infos pratiques	p 28
		Bloc note	p 29
		Prévention monoxyde de carbone	p 30
		Grands anniversaires 2020	p 31
		Etat civil	p 31
		Quizz 2019 - Résultat du quizz 2018	p 32

L'équipe municipale

REINHEIMER
Bernard
1^{er} Adjoint

HERRMANN
Anne
Conseillère

WITTEMER
Joseph
Conseiller

KLEIN
Francis
Maire

MARAZANA
Olivier
Conseiller

SPENLÉ
Edouard
Conseiller

RIEDLINGER
Régine
Conseillère

CLAUDEPIERRE
Cathy
3^{ème} Adjointe

DEVILLERS
Nobert
Conseiller

BALZLI
Elodie
Conseillère

WEICK
Alfred
2^{ème} Adjoint





EDITORIAL

Le mot du Maire

Nous sommes dans la dernière ligne droite de l'équipe actuelle. Le choix de vos représentants pour les 6 années à venir se fera au mois de mars 2020. Ce n'est pas encore le temps de faire le bilan mais les quelques lignes ci-dessous vous informent des derniers mois d'activité.

Cette année nous avons achevé la rénovation du réseau d'eau potable au Stemlisberg. En fait le Stemlisberg n'existe pas à Luttenbach, c'est le nom du lieu dit sur la Commune de Breitenbach. Coté Luttenbach le lieu-dit se nomme «Sommerroggenacker» (traduction littérale : champ de seigle d'été).

La mise en commun des réseaux d'eau et d'assainissement au sein de la Communauté de Communes prévue pour 2020 est remise en 2026 (ou plus tard ?).

Cette opération de rénovation achève une période de grands chantiers (Mairie, Ecole Maternelle, Salle Communale). Compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat, malgré la stabilisation toute relative observée actuellement et la diminution des recettes de la vente du bois, le Conseil Municipal est donc tenu de faire une pause dans les investissements. Vos élus ont toujours préféré la modération des impôts locaux et aligner les dépenses aux recettes. Actuellement la réflexion se porte sur l'aménagement de la rue Principale avec un cheminement piétons et la rénovation de l'éclairage public. L'élargissement de la rue de la Mairie, projet dans nos cartons depuis quelque temps, permettra le croisement des voitures et bus ainsi que la sécurisation des piétons par l'aménagement d'un trottoir. Le géomètre a réalisé les différents relevés topographiques.

Vos élus ont voté le nouveau Plan d'Aménagement Forestier établi par l'ONF. Ce plan prévoit une diminution des coupes de bois afin de garantir aux générations futures une forêt équilibrée et saine. En plus nous avons accepté la création d'un « Ilot de Sénescence » dans la partie supérieure de notre Forêt au Querben.

Dans les bulletins précédents j'avais toujours évoqués les projets nouveaux mais avant les élections cela n'est pas autorisé. De toute façon, ne faisant plus partie de la future équipe, il ne m'est pas possible de faire des projets.

A mes Adjoints, à l'Equipe Municipale, à notre dévouée Secrétaire, à nos fidèles Employés Communaux, au Garde-Forestier et aux Bûcherons, un grand merci cordial pour le travail accompli. Un grand merci aux Enseignants de nos Ecoles. Le Regroupement Pédagogique ne fonctionnerait pas sans leur totale implication.

Il me reste le plaisir de souhaiter à Toutes et à Tous une Bonne et Heureuse Année 2020.

Le Maire
Francis KLEIN



MANGOLD
Thierry
Conseiller

HAEBERLÉ
André
Conseiller

BESSEY
Marlène
Conseillère

FRITSCH
Agnès
Conseillère

TAUX IMPÔTS LOCAUX 2019

COMMUNES	TAXE D'HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI
BREITENBACH	10,04	8,93	60,73
ESCHBACH	9,65	12,55	80,81
GRIESBACH	8,12	8,34	36,77
GUNSBACH	11,21	11,60	83,53
HOHROD	9,86	11,60	52,27
LUTTENBACH	6,38	8,34	50,23
METZERAL	6,56	7,58	48,02
MITTLACH	6,82	9,75	82,84
MUHLBACH	9,05	9,63	84,03
MUNSTER	13,35	13,73	85,27
SONDERNACH	6,50	6,50	30,75
SOULTZBACH	8,00	11,28	79,39
SOULTZEREN	7,11	8,48	34,98
STOSSWIHR	5,65	8,27	65,60
WASSERBOURG	9,86	10,60	89,25
WIHR AU VAL	6,44	7,31	42,86

Les bases sont exprimées en Euros - Les taux sont exprimés en %

PRIX DE L'EAU 2019

Communes	Part Communale Eau	Redevance pour Pollution Domestique	Redevance pour Modernisation des Réseaux de COLLECTE	Redevance Communale ASSAINISSEMENT COLLECTIF	TVA	TAXE PRELE.	TOTAL	Pour MÉMOIRE 2018
BREITENBACH	3,03500	0,35000					3,38	3,38
ESCHBACH	3,26000	0,35000					3,61	3,61
GRIESBACH	1,98000	0,35000	0,23300	0,8600	0,1280	0,11	3,66	3,66
GUNSBACH	2,01100	0,35000	0,23300	0,7300	0,2300		3,55	3,55
HOHROD	1,90000	0,35000	0,23300	0,7200			3,20	3,20
LUTTENBACH	1,45400	0,35000	0,23300	1,2110		0,052	3,30	3,25
METZERAL	1,53300	0,35000	0,23300	0,5300		0,057	2,70	2,70
MITTLACH	2,03200	0,35000	0,23300	0,4050			3,02	3,00
MUHLBACH	2,73000	0,35000	0,23300	0,4000			3,71	3,71
MUNSTER	1,38000	0,35000	0,23300	1,3000	0,2480		3,51	3,51
SONDERNACH	2,55000	0,35000	0,23300	0,4170			3,55	3,45
SOULTZBACH	1,90200	0,35000	0,23300	0,8150			3,30	3,30
SOULTZEREN	1,83700	0,35000	0,23300	0,5920			3,01	3,01
STOSSWIHR	1,40000	0,35000	0,23300	0,8800			2,86	2,81
WASSERBOURG	1,90000	0,35000					2,25	2,25
WIHR AU VAL	1,73000	0,35000	0,23300	1,1000			3,41	3,26

Les données sont exprimées en euros par mètre cube, le prix de la location du compteur n'est pas reproduit -* TVA SUR ASST



En mémoire de Monsieur **Charles MARTZ**



Charles MARTZ nous a quitté le 20 novembre 2019. Il était né le 22 juillet 1941.

Le 8 novembre 1963 il s'est marié avec Elisabeth MAHLER, de cette union naquirent deux enfants.

Elu à LUTTENBACH, au Conseil Municipal en mars 1977, il a été réélu en 1983, 1989, 1995, 2001 et 2008.

De mars 1995 à mars 2014, il a occupé les fonctions d'Adjoint au Maire.

Jusqu'à sa retraite, il a travaillé au sein de l'Entreprise Schneider de MUNSTER.

Son expérience dans le secteur de la construction le destinait à s'occuper des travaux et des

bâtiments communaux, il a été à l'initiative de l'aménagement de la Mairie et de la construction du hangar à sel.

Sportif dans sa jeunesse, il pratiquait le parachutisme. Il occupait ses loisirs avec la musique : d'abord Sonneur de Trompe de Chasse puis il s'est passionné pour le Cor des Alpes. Il était un excellent « Alphornblöser ».

Charles s'est toujours investi dans sa fonction d'Adjoint et il a été, avec le Maire, Délégué Communal à la Communauté de Communes pour laquelle il a suivi avec efficacité les travaux des différents bâtiments (Cinéma, Maison du Fromage,...).

La population Luttenbachoise, adresse à sa famille ses sincères condoléances.



LES TRAVAUX EN 2019

Tout au long de l'année, les agents communaux s'occupent des travaux d'entretien dans le village et ses environs.

Ainsi Jean-Luc, Jean-Claude jusqu'à fin juin et Alain depuis début mai œuvrent aussi bien dans les espaces verts pour le fleurissement, les décorations de Noël et de Pâques, la tonte, le débroussaillage et le fauchage qu'à l'entretien des routes avec la réparation des « nids de poules », le ramassage des feuilles, le nettoyage des avaloirs et des chemins avec le nettoyage des rigoles, le bouchage des trous. Sans oublier, en hiver, le déneigement et le salage de nos voies de circulation.

Ils assurent également le suivi et la maintenance du réseau d'eau potable avec le relevé du débit des sources, l'entretien des réservoirs, le remplacement de compteurs défectueux ou parfois de joints.

Les chemins du STROHBERG et celui menant vers SCHWENCK nécessitent des interventions régulières dont la plus conséquente est toujours au printemps après la fonte des neiges. Ces travaux sont toujours réalisés en propre régie afin de ne pas alourdir le budget communal par l'intervention d'entreprises extérieures.

Nous avons procédé de même pour rendre carrossable le chemin au-dessus du KREUZBACH.

Par Bernard REINHEIMER, Adjoint au Maire



Décorations Pâques



Décorations Noël



Abattage d'un arbre sur la place des activités.



Fleurissements



Sur la Place des Activités

Régulièrement les aires de jeux étaient inondées lors des orages, la conduite vers la Fecht n'arrivant plus à absorber les écoulements les plus forts et ce malgré « la queue de renard » qui y a été retirée au niveau du kiosque.

Aussi afin de délester le système d'évacuation, nous avons posé un tuyau de 300mm de diamètre à partir du regard afin que le trop plein puisse se déverser dans le petit canal.

Bien nous a pris, quand on repense aux pluies d'octobre et novembre...



Hameau du STEMLISBERG

Les travaux de réhabilitation du réseau de distribution d'eau du hameau du STEMLISBERG débutés en août –septembre 2018 puis mis en veille durant l'hiver, ont redémarré au printemps pour se terminer début de l'été.



Aire de repos Col du PETIT-BALLON

Sur le parking du Col du PETIT-BALLON, deux tables avec bancs ont été posées sur une semelle de béton, intervention et installation en propre régie communale. Le Parc Régional des Ballons des Vosges a fourni le matériel.

Afin d'éviter de trop gros travaux de terrassements pouvant entraîner une levée de bouclier, l'aire de repos a été installée à proximité des panneaux indicateurs des sentiers de randonnées.

Le banc situé à côté de la roche indiquant l'altitude du Col du PETIT-BALLON a été laissé en place.

Ainsi attablés, ceux qui se reposent peuvent contempler le paysage et en prendre plein les yeux.





Un nouveau venu...

Alain FELLER, succède à Jean-Claude ROSE qui a fait valoir ses droits à la retraite. Il est né en 1972, domicilié à BREITENBACH, marié et père de deux enfants.

Il est titulaire d'un CAP Mécanicien engins de chantier et travaux publics.

Fort d'une expérience professionnelle de 32 ans en mécanique et conduite d'engins TP. Ses compétences, ses qualités de travailleur et sa polyvalence sont ses atouts.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe de la Commune de LUTTENBACH.

Trois départs...

Bonne Retraite!

Josiane SUSS

Josiane commence à travailler en 1971 comme apprentie chez Monsieur DISCHINGER. Elle occupera ensuite divers emplois et a interrompu sa carrière pour élever ses enfants.

Le 1er juin 1987, le Maire OBERZUSSER la recrute en tant qu'Agent de Service, par la suite elle sera nommée Agent d'entretien puis Adjoint Technique. Elle aura travaillé de 1987 à 2019 à la Commune de LUTTENBACH.

Elle a fait valoir ses droits à la retraite à l'âge de 62 ans.

Un grand merci pour le travail accompli tout au long de ces années.

La Commune de LUTTENBACH lui souhaite une longue et belle retraite.

Jean-Claude ROSE

Sa carrière professionnelle débute en 1975 par un apprentissage en mécanique chez Monsieur Daniel LACH.

De 1979 à 1981, il travaille chez TIMKEN France à COLMAR.

De 1981 à 1995, au Garage SARY à MUNSTER.

De 1996 à 2008, en tant qu'Agent Communal à la Ville de MUNSTER.

Recruté par le Maire Francis KLEIN, il rejoint le 1er janvier 2009 notre Commune en tant qu'Agent de maîtrise, le 1er janvier 2014 il est nommé Agent de maîtrise principal.

Après une carrière bien remplie, il fait valoir ses droits à la retraite à l'âge de 60 ans.

Nous le remercions pour sa grande implication au service de notre Commune et lui souhaitons une longue et belle retraite.

Patrick SPENLE

De 1974 à 1976, Patrick est en formation à l'Ecole de Bûcheron. Après avoir obtenu son C.A.P., il travaille avec son père André qui était bucheron pour la Commune de LUTTENBACH.

En 1990, André SPENLE prend sa retraite, Patrick fait alors équipe avec le bûcheron d'ESCHBACH puis en 2002 dans le cadre du S.I.V.U. Forestier regroupant de fait les Bûcherons de la Vallée de MUNSTER il intervient sur les secteurs de MUHLBACH, MUNSTER et ESCHBACH. Tout au long de sa carrière, il a essentiellement travaillé pour la Commune de LUTTENBACH.

Maître Bûcheron, il a formé pendant plus de 20 ans des Apprentis Bûcherons. Aujourd'hui, Il estime avoir coupé plus de 120 000 arbres sur l'ensemble de sa carrière.

Patrick a toujours su être de bons conseils, son expertise et ses compétences ont toujours été très appréciées.

Le 1er mai 2019, il fait valoir ses droits à la retraite à l'âge de 60 ans.

Un grand Merci, pour toutes ces années de labeur au service de nos forêts.

La Commune de LUTTENBACH lui souhaite une belle et longue retraite, bien méritée.

Alex MUNIER



Les Stagiaires de l'Eté 2019

Pour l'été 2019, la Commune a recruté 2 jeunes.

En juillet, Nathan HÄDRICH de LUTTENBACH, âgé de 19 ans.

En août, Alex MUNIER de BREITENBACH, âgé de 18 ans.

Nathan HÄDRICH



Ils ont su être efficaces et appliqués dans leur travail, un grand Merci à tous les deux.

Une page se tourne pour la Saboterie...



Notre Sabotier et Scieur local, André HAEBERLE a fait valoir ses droits à la retraite après de nombreuses années de travail laborieux. Il s'était installé à LUTTENBACH en 2001.

S'il a arrêté les visites de la Saboterie le 1^{er} juillet 2018, il a continué à œuvrer dans le sciage et le montage de structures à ossatures bois jusqu'au 31 décembre 2018.

Comme il n'est jamais facile d'arrêter une activité si enrichissante, il s'est tourné vers Adrien ANGER artisan menuisier, qui lors de la création de son entreprise en 2011, avait déjà installé son atelier sur le site d'André. Il a réussi à persuader Adrien de prendre un virage important dans sa vie professionnelle. De la pose de fenêtres qu'il maîtrise parfaitement, il a dû se remettre en question, pour arriver au sciage de grumes... dans tous les sens du terme, car n'ayant pas l'habitude il a failli s'embourber plus d'une fois avec le chariot élévateur.

Mais aujourd'hui, Adrien a pris ses aises et ne regrette pas sa nouvelle activité, toujours sous l'œil plus ou moins lointain d'André.

Nous lui souhaitons bon vent dans sa nouvelle activité et sommes heureux que cette Entreprise reste à LUTTENBACH... et naturellement bonne retraite à André HAEBERLE.

Par Bernard REINHIMER, Adjoint au Maire



Notre Forêt

en 2019

Cette année 2019, beaucoup de résineux sont affaiblis suite aux périodes de sécheresses estivales qui se cumulent depuis quelques années, entretenant ainsi un terrain favorable aux attaques des ravageurs notamment le Scolyte, insecte xylophage.

Dans les pessières (forêts d'Epicéas), les Coléoptères adultes pondent dans l'écorce, après éclosion, les larves se développent sous l'écorce et creusent des galeries dans les tissus conducteurs qui leurs procurent ainsi glucide, amidon et protéines nécessaires à leur croissance. Les dégâts sont irréversibles et les risques de bleuissement des bois d'œuvre sont importants par la suite.

Actuellement, dans les divers secteurs forestiers en Alsace et le Grand-Est, l'abattage des arbres scolytés est important entraînant une offre très forte à la vente ce qui sature le marché avec des prix très bas.

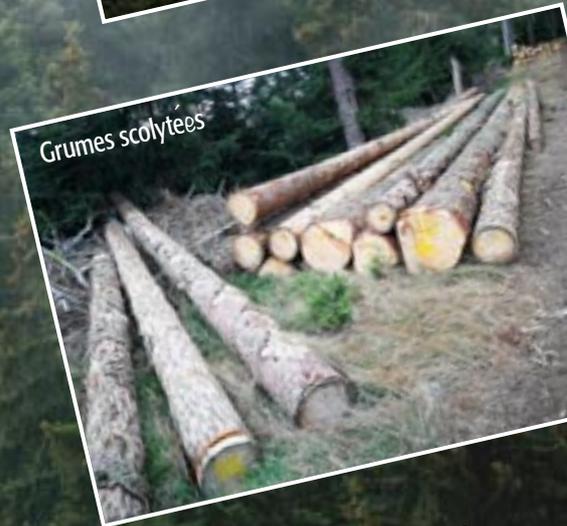
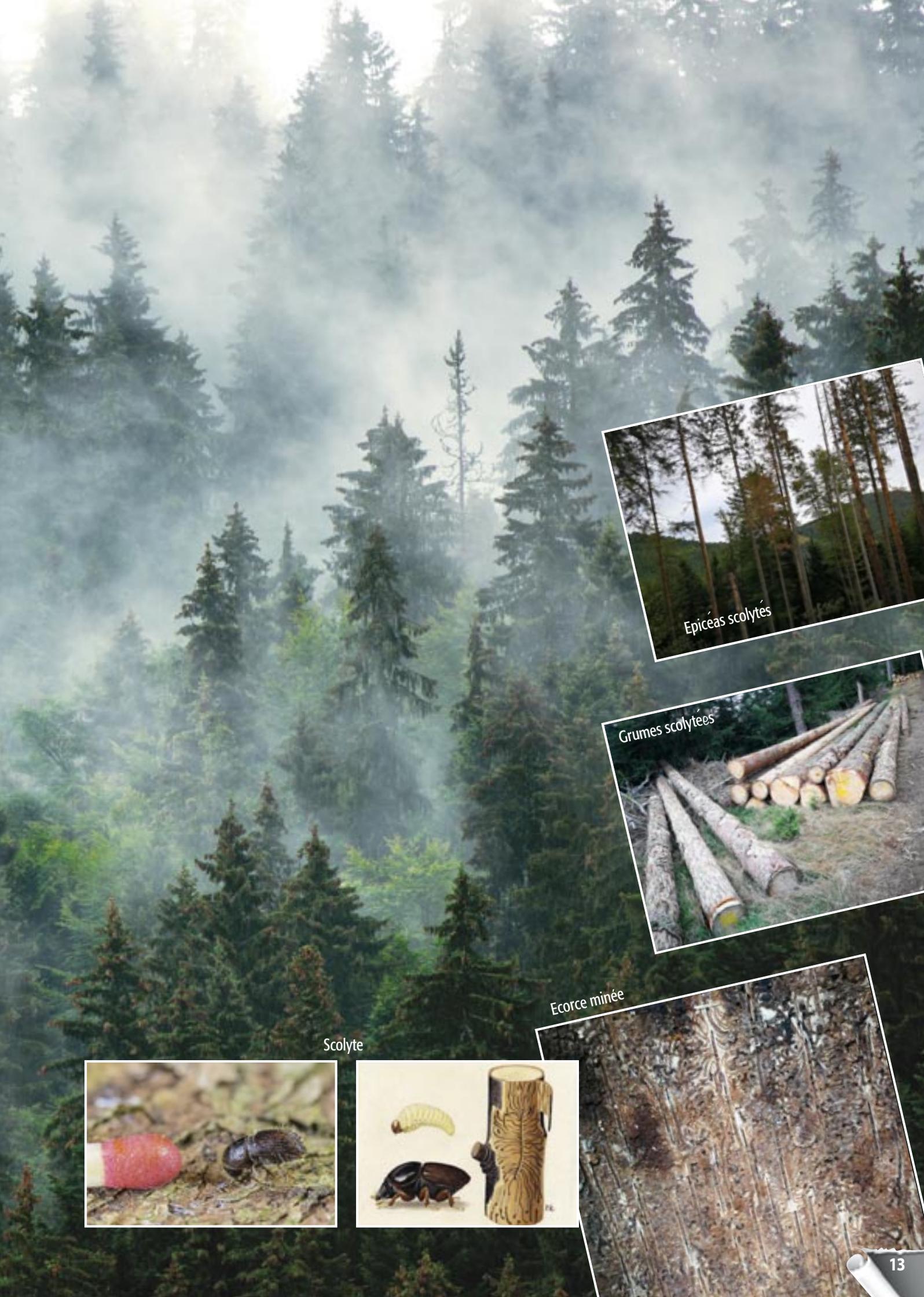
Bonne Nouvelle ! Pour le moment, notre forêt n'est pas trop impactée par l'épidémie de Scolyte.

Nous avons proposé à la vente des lots de bois en bonne santé mais les prix étant trop bas nos lots d'Epicéas n'ont pas trouvé acheteur. Néanmoins les Douglas, pas touchés par l'épidémie, ont bien été valorisés sur le marché.

En espérant, que la situation s'améliore dans l'avenir, car la recette de la vente de bois participe au fonctionnement, à la gestion de notre Forêt et au budget de notre Commune.

Nos remerciements, à notre équipe des Bûcherons et notre Garde Forestier Xavier BARTHOD pour les travaux menés avec soins et professionnalisme.

Par Alfred WEICK, Adjoint au Maire



Scolyte





Mise en place d'un « Ilot de Sénescence » en forêt hors du ban communal, au lieu-dit « QUERBEN » parcelle 1 et 2, sur la Commune de SONDERNACH

Mise en place d'un « Ilot de Sénescence » en forêt hors du ban communal, au lieu-dit « QUERBEN » parcelle 1 et 2, sur la Commune de SONDERNACH

C'est une stratégie forte pour la conservation de la biodiversité mais aussi intéressante pour les paysages de notre Vallée. Ce choix s'inscrit dans le cadre du Réseau des Sites NATURA 2000 constitués de 130 îlots sur 1200 ha au sein du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

Qu'est ce qu'un îlot de « sénescence » ?

C'est une portion de 8,05 ha de vieille forêt, une belle hêtraie sapinière, assez mature, riche en gros bois, bois morts et offrant des micro habitats : comme les coulées de sève, les cavités visitées ou abritant le Pic ou la Chouette de montagne, les abris sur écorce nue pour les insectes (Mouches, Guêpes, Abeilles sauvages), les bois morts pourrissants favorables aux Champignons, Lichens et Mousses. L'inventaire des arbres éligibles dans l'Ilot du QUERBEN a mis en évidence 284 Hêtres, 301 Sapins pectinés, 203 Epicéas et 11 Erables sycomores soit un total de 799 arbres.

Ainsi dans ces vieilles forêts on trouvera des espèces spécialisées, liées aux bois morts et aux arbres « vétérans ». Cette biodiversité pouvant aller jusqu'à 30% concernant ainsi des milliers d'espèces.

Le contrat NATURA 2000



Pour encourager les propriétaires à conserver un îlot de forêt, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges propose en lien avec l'Office National de la Forêt, un contrat NATURA 2000 « Ilots de Sénescence » rémunéré par l'Etat et l'Union Européenne.

Dans ce contrat volontaire, le propriétaire s'engage à :

- ne pas récolter de bois dans l'îlot pendant 30 ans,
- marquer le tour de l'îlot et entretenir ce marquage,
- ne pas installer d'équipements cynégétiques quels qu'ils soient.

Dans ce secteur, la pratique de la chasse ou la fréquentation n'est pas interdite, toutefois vu la présence abondante de bois mort, il est déconseillé de s'y aventurer.

En contrepartie, le propriétaire reçoit une indemnisation pour la non récolte pendant 30 ans, de 4000€ l'hectare. Ainsi la Commune de Luttenbach percevra 32200€ pour les 8,05ha engagés, subvention versée en début de contrat.



Champignons sur bois morts



Ecorce nue, abri pour insectes



Polypore marginé



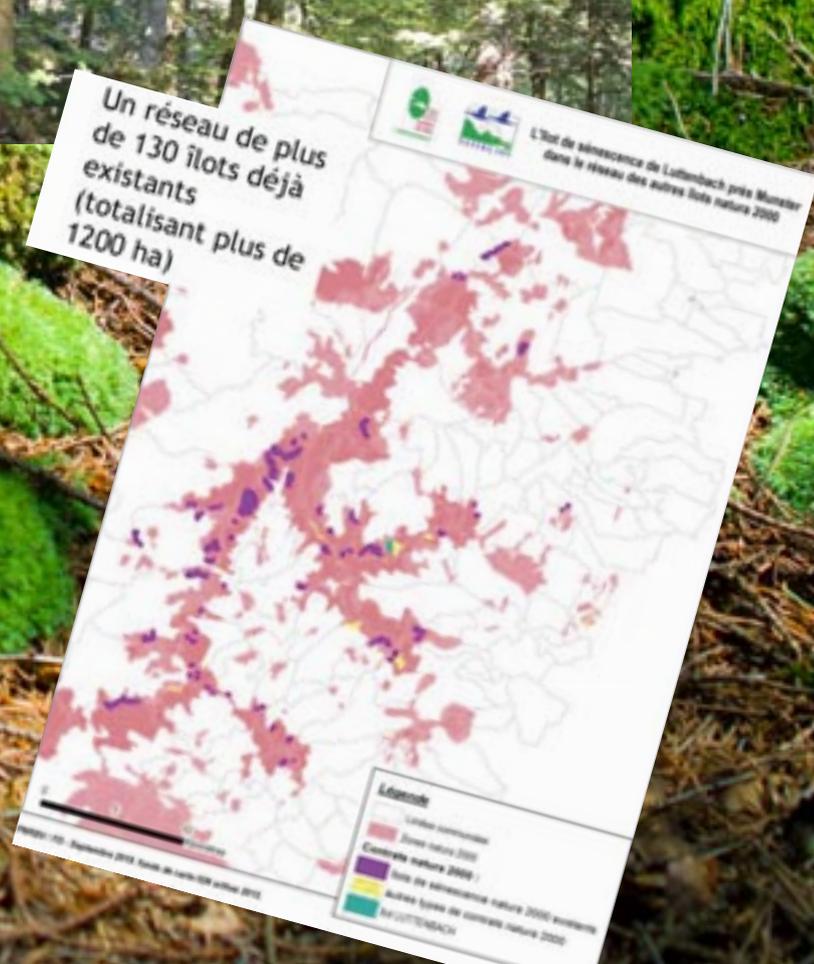
Clavaire



Buxbaumie verte



Prion tanneur





Rentrée école élémentaire de Luttenbach



Des petits poussins ont vu le jour dans les écoles maternelles !

Pommes

POMMES : dégustation, compote et gâteaux, les cuisiniers et cuisinières se sont régales



Les séances de Natation

Tous les élèves du RPI, de la petite section au CM2, participent durant l'année à un cycle de natation d'environ 10 séances. Les premiers à s'être jetés à l'eau en septembre sont les petites et grandes sections ainsi que les CP/CE1.



L'ECOLE

R.P.I.

Luttenbach



Rencontres sportives

Tous les enfants du RPI se sont retrouvés au terrain de sport de LUTTENBACH.

En équipes, ils ont pu réaliser plein de jeux : les chaises musicales, visons les étoiles, des courses en échasses, en sacs, des jeux de relais, des jeux de lancers... et bien sûr un bon goûter !

Les Rencontres des « Jeux d'Opposition »

En avril 2019, ont eu lieu les fameuses rencontres « Jeux d'Opposition ». Deux rencontres ont eu lieu : l'une entre le CP/CE1 du RPI et le CP/CE1 de STOSSWIHR et l'autre entre la grande section/CP du RPI et une classe de SOULTZEREN.

Les enfants se sont donnés à cœur joie pour réinvestir toutes les stratégies de lutte apprises avant la rencontre. Même si l'objectif était de combattre contre l'autre, l'ambiance comme d'habitude était bon enfant.

ZOO Une belle journée au zoo de Mulhouse pour les enfants de maternelle et les CP/CE1



En septembre, les Enfants ont repris le chemin de l'école...

Cette année il y a une classe de petite section/moyenne section et une classe de CP/CE1. Dès le premier jour, afin de mieux se connaître, les enfants se sont présentés officiellement les uns aux autres (lieu d'habitation, âge et prénoms des frères et sœurs)...

Et c'est reparti pour une Nouvelle Année Scolaire !



Rentrée école maternelle de Luttenbach



100^{ème} Jour

D'ECOLE AU RPI DE BREITLUTT

Vendredi 5 avril 2019, les GS/CP de Breitenbach et les CP /CE1 de Luttenbach ont fêté le 100^e jour d'école. Pour l'occasion, une belle exposition a été organisée réunissant les productions de chaque élève autour du nombre 100. En effet, chaque enfant avec l'aide de sa famille a réalisé durant l'année une collection de 100 objets de son choix. L'exposition qui a pu être visitée par les familles et toutes les classes du RPI a remporté un franc succès.



Le « Val Qui Lit »

La rencontre tant attendue de fin d'année scolaire... Le « Val Qui Lit »

Les élèves du RPI ont participé à la traditionnelle rencontre autour des livres lus tout au long de l'année. Des jeux ainsi qu'un goûter y étaient organisés. Certaines classes ont pu retrouver leurs camarades des écoles voisines. Une ambiance conviviale pour clore la fin d'année scolaire !



Activités Pédagogiques Complémentaires

(activités pédagogiques complémentaires) : par petits groupes quelques enfants restent à l'école pendant 1h le mardi et le jeudi...Ce fut l'occasion, en ce début d'année scolaire, de fabriquer un "sac à histoire" permettant de raconter l'histoire de Loup qui voulait changer de couleur à ses camarades...

Les Rencontres des « Jeux Mathématiques »

Entre mars et avril 2019, une fois par semaine, deux classes du RPI, la GS/CP et le CP/CE1, ont rencontré le CP/CE1/CE2 de MUHLBACH dans les locaux scolaires de BREITENBACH, afin de relever des défis et résoudre des énigmes mathématiques.

En plus du surpassement de soi, les élèves ont eu l'occasion de faire de belles rencontres amicales.



Crédits photos et textes : M^{me} Rachel Adrian et M^{me} Patricia ILTIS

Débarquement d'élèves en Normandie



Le voyage tant attendu par les enfants des classes de CE2-CM1-CM2 du RPI de Breitenbach-Luttenbach s'est déroulé du 24 au 27 juin 2019. Projet d'une année scolaire, il leur a notamment permis d'honorer le 75^{ème} Anniversaire du Débarquement des Troupes Alliées en Normandie.



24 juin 2019

Petit circuit dans Paris en bus pour saluer la Tour Eiffel, l'Obélisque, l'Opéra Garnier, l'Arc de Triomphe... Puis un peu d'attente à la gare Saint-Lazare.



La Plage d'ARROMANCHES pour un premier contact avec les plages du débarquement. Puis un moment de détente avec du Land Art improvisé.



Activité « laisse de mer » pour les CE2 qui ont trié les éléments naturels rapportés par la mer sur le sable normand pour apprendre à connaître la faune et la flore du littoral.



25 juin 2019



Visite du Paléospace et ateliers « Fossiles » qui ont permis aux enfants de la classe de CE2 de comprendre le principe de fossilisation et de découvrir le métier de paléontologue.



26 juin 2019

Matinée balade dans la ville de Caen avec son église et son château. Puis initiation au char à voile pour le plus grand plaisir des élèves.



26 juin 2019

Découverte très enrichissante de la Cathédrale de Bayeux grâce à notre guide privée, avant de rentrer en Alsace.



L'ÉCOLE

R.P.I.

Breitenbach

La kermesse scolaire 2019

Cette fête annuelle s'est déroulée, un samedi de juin 2019 à BREITENBACH. Ainsi les enfants des deux écoles, leurs parents et leurs professeurs ont passé une belle journée festive, de rencontres et de partages.



Le Dentiste Vincent MATHIS chez les GS/CP pour leur parler des dents

La visite du dentiste...

Un dentiste est venu à l'école pour expliquer au GS/CP ce qu'est une dent, une carie, à quoi servent les dents et comment prendre soin de ses dents. Chaque élève s'est vu offrir un tube de dentifrice.

Une journée en forêt...



Mardi 28 mai, des lycéens du Lycée Agricole du Pflixbourg de Wintzenheim sont venus dans la classe des grands / CP pour leur faire découvrir la forêt.

Le matin, les écoliers ont participé à 4 ateliers : les traces de l'homme et de la faune dans la forêt, le tri des déchets, les arbres, le sentier pieds nus, légende de la vallée.

L'après-midi, tous les élèves, petits et grands, ont construit des cabanes en coopération.

Une magnifique journée !

Les EVENEMENTS à Luttenbach

Les vœux du maire et l'accueil des nouveaux habitants



Le vendredi 4 janvier 2019, dans la salle communale, en présence des représentants des associations, des diverses administrations et des entreprises, le maire Francis KLEIN au nom du conseil municipal a présenté à la population, pour la nouvelle année, ses vœux.

Ce fut également l'instant pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants récemment installés dans notre village.

La 11^{ème} fête des plantes 2019



Le samedi 18 mai 2019 de 9h à 13h, les jardiniers et amateurs de plantes avaient rendez-vous sur la place de la mairie.

« Les Jardins du Pflixbourg » de Wintzenheim proposaient une large gamme colorée de plantes fleuries et de plants potagers Bio, avec les conseils avisés des vendeurs.

La fête du village



Par une douce soirée d'été, le samedi 20 juillet 2019, la place des activités a rassemblé de nombreux villageois et estivants pour la traditionnelle fête du village.

La buvette et la petite restauration sur place étaient sous l'égide de l'association « LUTTENFACHT » avec l'aide de la section « Jardins et Nature ».

La musique diffusée par notre DJ local a harmonieusement accompagné les fêtards.

Vers 23h, à la grande joie des petits et des grands, le ciel de LUTTENBACH s'illumina, par le traditionnel feu d'artifice.

La commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre 1914-1918



Le lundi 11 novembre 2019, vers 10h le cortège constitué des enfants de l'école communale, de leurs parents, de leurs enseignantes, de nombreux habitants et du conseil municipal se dirigea vers le monument aux morts.

L'assemblée assista au discours du maire, aux dépôts de gerbes par une jeune écolière avec

Francis KLEIN et par l'adjoint Alfred

WEICK. Succéda un moment de

silence au son de la « Sonnerie aux Morts » en mémoire des disparus.

Puis les enfants de l'école communale certains portant une blanche colombe en papier, entamèrent la chanson « Les Enfants de la Paix ».

La matinée se termina dans la salle communale avec le partage du verre de l'amitié.



La traditionnelle « Crémation des sapins de Noël »

Le samedi 12 janvier 2019, sur la place des activités, la traditionnelle « Crémation des Sapins » a rassemblé de nombreux habitants autour du grand bûcher des sapins de Noël déposés par les Luttenbachois. Grands et petits ont pu se réchauffer d'un vin chaud ou d'un chocolat chaud tout en se délectant des Bredelers confectionnés par les dames du conseil municipal. Ce fut un beau moment de rencontres et de partages.



Fête de l'âge d'or



Nos aînés se sont retrouvés, le dimanche 20 janvier 2019, à la salle communale, pour la traditionnelle « Fête de l'Âge d'Or ».

L'événement a débuté par un discours d'accueil de madame Denise BUHL, conseillère régionale, de madame Monique MARTIN, conseillère départementale et du maire, Francis KLEIN. Au tour des écoliers, sous la direction de leurs professeurs, d'entamer des chants en l'honneur des aînés. Puis un succulent repas préparé par Mr et M^{me} LOCHERT, servi par les conseillers municipaux régala les invités.

L'après-midi, les deux « Vamps » de notre village, Marlène et Agnès, ont su amuser l'assemblée par leurs histoires locales.

Les interprétations musicales de Patrick ANSEL et Bernard WALKER ont joyeusement participé à la bonne ambiance de cette belle journée de partages.

La fête des voisins 2018



A l'initiative de quelques uns des voisins ; une cinquantaine de Luttenbachois, petits et grands, riverains de la route du Ried, du chemin Baechlé, du chemin du Hochstaden et du Leymel-Haut se sont retrouvés le samedi 1^{er} décembre 2018 à la salle communale pour un « Manala Owa ».

Ce fut un chaleureux moment de retrouvailles et de partages.

L'Auberge Traditionnelle du GEISBACH...



L'histoire de la Ferme du Geisbach est étroitement liée à la Famille ERTLE.

Début du 20ème siècle, pendant la 1ère guerre de 14-18, le grand-père de Paul ERTLE achète la propriété, constituée d'une maison avec un grand balcon déjà « Gasthaus » à l'époque. Le conflit fit beaucoup de dégâts sur le bâtiment, à la fin de la guerre, l'Exploitation est reconstruite grâce aux indemnités des dommages de guerre.

En 1921, Catherine la grand'mère de Paul, fait l'acquisition du Restaurant-Pension du Geisbach. L'activité agricole s'y développe avec l'élevage bovin, la production laitière, la fabrication du fromage de Munster et les cultures vivrières potagères valorisées grâce au restaurant. Depuis, tout au long des décennies et jusqu'à nos jours, les activités de la Ferme-Auberge se pérennisent.

Paul ERTLE vient au monde à MUNSTER, le 24 décembre 1942 à l'Hôpital LOEWEL où sa mère est transportée sur une luge, dans la neige, depuis le Geisbach.

En 1957, Lina la mère de Paul, succède à Catherine.

Son enfance, Paul la passe dans la ferme familiale, développant ainsi sa passion pour le monde agricole. Scolarisé, il fréquente l'école communale de LUTTENBACH puis plus tard l'école à MUNSTER, toujours sur sa légendaire Vespa.

C'est à l'âge de 16 ans, qu'il fait la connaissance de Béatrice. A cette époque, Béatrice vit avec sa famille à MUNSTER. Son père est maçon et sa mère relieuse.

Béatrice se souvient des vacances d'été passées avec son frère dans les Vosges, à La Combe dans la belle vallée du VALTIN, à aider les grands-parents pour

les travaux à la ferme. Là, elle côtoie les animaux ce qui réveille très vite sa curiosité, sa passion grandissante pour les petits animaux de la basse-cour.

Depuis leur rencontre, Paul et Béatrice sont inséparables, leur fille Christine naît en 1964.

En 1967, avec l'autorisation des parents, ils se marient. Plus tard, la famille s'agrandit en 1971, avec la naissance de Martin.

Etant soutien de famille, Paul est dispensé du service militaire. Il travaille à la Ferme-Auberge, en tant qu'aide familial jusqu'à l'âge de 39 ans. Durant les périodes hivernales, pour approfondir ses compétences professionnelles, il fréquente assidument l'Ecole d'Hiver à MUNSTER, en compagnie de son copain Bernard DIDIERJEAN du GLASSBORN.

En 1980, Paul reprend à son nom l'Exploitation Agricole du Geisbach. A cette époque, Béatrice travaille comme laborantine à la Manufacture Hartmann à MUNSTER et ceci jusqu'en 1987.





Dès 1986, l'Exploitation se développe avec l'acquisition de terres agricoles pour passer de 18 ha à 36 ha, des parcelles dispersées sur les Communes de LUTTENBACH, BREITENBACH et WASSERBOURG. Pour

Paul, il est important d'acquérir du foncier, c'est l'outil de travail du Paysan... « Acheter des terres, pouvoir en disposer !... c'est comme avoir du vin en réserve dans la cave !... Une des parcelles de la ferme... est notre propriété depuis plus d'un siècle !... ».

En 1987, Béatrice rejoint Paul à la Ferme-Auberge du Geisbach. A ce moment là, ils ont plein de projets. Pour développer l'activité florissante de l'auberge, ils rénovent la salle du restaurant ... « Pour satisfaire... notre clientèle d'habités, d'autocaristes !... Le bouche à oreille fonctionnant bien !... ».

Béatrice participe pleinement aux travaux à la Ferme du Geisbach, à l'auberge mais aussi à l'exploitation, notamment pour le petit élevage : 70 poules, 60 canards et oies, 300 lapins mais aussi pour la traite quotidienne de la trentaine de vaches de race Vosgienne, pour la fabrication du fromage et la valorisation des produits de la Ferme.

De son côté, en plus de la ferme-auberge, Paul prend d'autres engagements...

En 1977, il est élu au conseil municipal de LUTTENBACH, jusqu'en 2008, sous les mandats des maires OBERZUSSER et KLEIN.

Il siège aussi au sein de divers organismes professionnels et sociaux (Syndicat Agricole, pendant 30 ans à la S.A.F.E.R., à la Mutualité Sociale Agricole., à Mutualia, à Groupama).

« A nous deux !... Nous avons de longues journées bien remplies !... ».

« L'isolement de l'auberge traditionnelle du Geisbach !... Nous laisse quelques souvenirs mémorables !... ».

En 1971, le chemin est « macadamisé », améliorant l'accessibilité et la circulation. En plus, Béatrice se sent rassurée pour ses déplacements en toutes saisons.

En 1999, suite à la « tempête du siècle », une coupure de courant électrique de plus de dix jours, les oblige à détruire tous les produits de la ferme. Après cet événement la ligne EDF est enterrée.

A l'âge de 60 ans, Paul et Béatrice prennent leur retraite et s'installent alors, dans leur maison au village.

« Jusqu'à la retraite nous avons eu des dettes !... 180 dettes autant que les 180 lambris de la salle du restaurant que nous avons rénové !... ».

« Enfin à la retraite!... Nos premières vacances furent à destination de la région bordelaise à FACTURE dans le département de la Gironde !... Nous voulions savoir d'où venaient ces factures durant toutes ces années? ... ».

Evidemment ils n'oublient pas leur passé à la Ferme du Geisbach...

Aujourd'hui, Béatrice entretient toujours sa passion pour les petits animaux avec son élevage de lapins. Paul s'occupe de ses nombreuses collections : timbres, étiquettes de vin plus de 6000, lampes à pétroles, bouillottes, barattes à beurre...

Tous les deux accueillent souvent leurs petits enfants. Leurs quatre petits enfants et cinq arrière petits enfants leur apportent beaucoup de joie.

Ils ont toujours une pensée émue pour leur fille Christine, disparue accidentellement il y a trois ans.

Le 1^{er} janvier 2003, leur fils Martin et son épouse Nathalie prennent les commandes de l'auberge traditionnelle du Geisbach. Après une formation de cuisinier, Martin fréquente l'École Agricole de RAMONCHAMPS pour renforcer ses compétences professionnelles.

Martin et Nathalie restent dans le même chemin, tracé par Paul et Béatrice tout au long de leur vie pour la ferme-auberge du Geisbach.

« De nos jours, c'est difficile !... L'éloignement du lieu-dit du Geisbach, limite, ne favorise pas la fréquentation de l'Auberge Traditionnelle par la clientèle !... ».

Mais Béatrice et Paul apportent toujours leurs conseils avisés, leur aide à leur fils et leur belle fille... « Il faut garder et entretenir le lien générationnel !... ».

« Nous sommes fiers d'avoir réussi à pérenniser la dynastie des ERTLE !... et de transmettre la ferme du Geisbach à notre fils !... Le Geisbach : une vie de durs labeurs !... ».

Entretien : Cathy CLAUDEPIERRE et Thierry MANGOLD



MONTAGNE ÉVOLUTION

TRAVAUX EN MONTAGNE

38 rue Principale
68140 LUTTENBACH
06 83 52 20 63
montage.evolution@orange.fr

- Remontées mécaniques
- Maintenance
- Montage
- Travaux sur câble
- Fauchage
- Entretien de pistes
- Assurances et préparations aux travaux d'hélicoptère





Je m'appelle Mickael GERLOFF, j'ai 36 ans, je suis un enfant de LUTTENBACH où j'habite toujours.

Amoureux de montagne, j'ai fait mes débuts professionnels dans le domaine des remontées mécaniques, en tant que perchman puis mécanicien, à la Station de ski du SCHNEPFENRIED. J'ai ensuite rejoint la société savoyarde JOLY & PHILIPPE, spécialisée dans le montage et la maintenance de remontées mécaniques. Après une dizaine d'années sur le terrain dans les différents massifs montagneux de France, en 2015, je crée mon entreprise la Société MONTAGNE EVOLUTION, dont l'équipe actuelle compte cinq personnes en CDI, une en CDD et un apprenti.

Grâce à notre expérience, nous avons acquis des compétences dans les domaines du génie civil, du montage et de la maintenance de tous les types d'appareil allant du télésiège au téléporté. Des compétences que nous mettons en œuvre dans le cadre des prestations dans les domaines skiables des Vosges jusque dans les Alpes en passant par le Jura. J'ai la chance d'avoir une équipe spécialisée composée d'hommes de terrain, qualifiés et d'expérience qui ne se laissent pas démonter quand les conditions de travail sont quelques fois difficiles.

Cette année 2019, je me suis lancé dans un nouveau projet avec la reprise du domaine skiable du GASCHNEY.

J'espère que les habitants de LUTTENBACH viendront nombreux, cet hiver, profiter des pistes enneigées.

Par Mickael GERLOFF

Remise des Prix Concours MAISONS FLEURIES 2019

Dans la salle communale, vendredi 29 novembre 2019, de nombreux habitants étaient invités, pour être récompensés de leurs efforts de fleurissement.

La cérémonie a débuté avec le discours de bienvenue du maire Francis KLEIN, suivi par le discours de l'adjointe Cathy CLAUDEPIERRE rappelant l'importance du fleurissement tout en félicitant et remerciant les acteurs de l'embellissement de notre village. Suite à quoi, la présidente du jury, distribua les diplômes aux jardiniers méritants.

Pour animer l'évènement, madame SCHIRA fleuriste bien connue dans notre Vallée, confectionna devant l'assemblée curieuse et très attentive, une composition de saison : une couronne de l'Avent.

La soirée se termina par le pot de l'amitié.





PALMARES du Concours Maisons Fleuries 2019

Catégorie Maison et Jardin 2019

1 ^{er} PRIX	M ^r et M ^{me} SPIESER Claude
2 ^{ème} PRIX	M ^r et M ^{me} VERNET Philippe
2 ^{ème} PRIX	M ^r et M ^{me} LAUFFENBURGER Pascal
3 ^{ème} PRIX	M ^r et M ^{me} BRULISAUER Marcel
3 ^{ème} PRIX	M ^r et M ^{me} MULLER André
PRIX D'HONNEUR	M ^{me} SPIESER Emilie
PRIX D'HONNEUR	M ^{me} BROBECKER Marguerite
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} HAM Paul
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} WEICK Alfred
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} SPENLE Patrick
PRIX D'HONNEUR	M ^r SCHWEBEL Daniel
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} RIEGEL Hubert
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} HUMMEL Robert
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} NEFF Yannick
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} ROSE Jean-Claude
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} MARTZ Charles

Catégorie Maison 2019

1 ^{er} PRIX	M ^r et M ^{me} NUNIGE Robert
2 ^{ème} PRIX	M ^r et M ^{me} MICLO Jean-Jacques
3 ^{ème} PRIX	M ^r et M ^{me} BALZLI Michaël
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} MICLO Bernard
PRIX D'HONNEUR	M ^{me} MULLER Anita
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} LERDUNG Gaël
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} HERRMANN Nicolas
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} BASCHUNG Bernard
PRIX D'HONNEUR	M ^{me} FREYBURGER Aline

Catégorie Jardin 2019

1 ^{er} PRIX	M ^r et M ^{me} WEIGEL Christophe
2 ^{ème} PRIX	M ^r et M ^{me} JAEGLE Albert
3 ^{ème} PRIX	M ^{me} DIDIERJEAN Dominique
PRIX D'HONNEUR	M ^{me} MATHIS Rolande
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} DEWITZ Jean
PRIX D'HONNEUR	M ^{me} KEMPF Marie-Louise
PRIX D'HONNEUR	M ^r GRAFF Walter
PRIX D'HONNEUR	M ^{me} BOGNER Colette
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} OSSWALD Eric
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} DA SILVA Fernando
PRIX D'HONNEUR	M ^{me} BANFI Eléonore
PRIX D'HONNEUR	M ^r MEYER Christian
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} SCHWANDER Daniel
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} BUTTERLIN Gilbert

Catégorie Balcon 2019

1 ^{er} PRIX	M ^r et M ^{me} PARISOT Gérard
2 ^{ème} PRIX	M ^{me} HERTZOG Christiane
3 ^{ème} PRIX	M ^r et M ^{me} RIEDLINGER Patrick
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} OBERLIN Daniel
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} KLEDY Jean-Jacques
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} SPIESER Jean-Jacques
PRIX D'HONNEUR	M ^{me} MOHR Suzanne
PRIX D'HONNEUR	M ^{me} TIRMAN Andrée
PRIX D'HONNEUR	M ^r et M ^{me} BAUMGART Michel

Catégorie Gîtes 2019

1 ^{er} PRIX	Famille WERREY André
2 ^{ème} PRIX	M ^r SPENLE André

Catégorie Tourisme/Commerce 2019

1 ^{er} PRIX	M ^r et M ^{me} KEMPF Jean-Martin "Auberge du Ried"
2 ^{ème} PRIX	M ^{me} SPENLE Martine "Restaurant-Pension Le Chalet"
3 ^{ème} PRIX	M ^r et M ^{me} LOCHERT Guy "Ferme-Auberge du Kahlenwasen"
PRIX D'HONNEUR	CAMPING "Les Amis de la Nature"
PRIX D'HONNEUR	ODCVL
PRIX D'HONNEUR	Boulangerie HEBINGER Yves

Catégorie Logements 2019

1 ^{er} PRIX	M ^r et M ^{me} COELHO ACO José
----------------------	---



INFOS PRATIQUES

CCVM - Communauté de Communes de la Vallée de MUNSTER

Maison des services

9, rue Sébastopol - 68140 MUNSTER
Tel. 03 89 77 50 32
Lundi, Mercredi et Vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30
Mardi et jeudi de 9h à 12h

Service de transport à la demande TRANS'VALLEE

Confié aux Ambulances JACQUAT du Lundi
au Samedi de 9h à 18h
Réservation la veille du déplacement au 03 89 77 33 66
ou mail ambulances.jacquat@orange.fr

Médiathèque de la Vallée de MUNSTER

1, Cour de l'Abbaye - 68140 MUNSTER
Tel ; 03 89 77 24 43
Mardi de 15h à 20h
Mercredi et Samedi de 9h30 à 18h30
Jeudi et Vendredi de 15h à 18h30

Collectes des ordures ménagères à LUTTENBACH

En porte à porte toutes les semaines, le lundi

Mairie du Village

7, rue de la mairie
68140 LUTTENBACH PRES MUNSTER
Tél. : 03 89 77 30 56 - Fax : 03 89 77 09 89
E-mail : luttenbach.mairie@orange.fr

Heures d'ouverture :

Lundi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Mardi de 8h00 à 12h00
Mercredi de 8h00 à 12h00
Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Vendredi de 8h00 à 12h00

En cas d'urgence ou de fermeture de la mairie

Francis KLEIN, Maire au 06 41 77 30 32
Bernard REINHEIMER, Adjoint au 06 08 54 86 07
Alfred WEICK, Adjoint au 06 72 17 93 33
Cathy CLAUDEPIERRE,
Adjointe au 03 89 77 55 19

CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS

Route de Gunsbach à MUNSTER
Tel. 03 89 77 01 99

Horaires d'ouverture du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi fermé
Mardi de 9h30 à 11h50 et de 13h00 à 17h50
Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 9h30 à 12h20
et de 13h30 à 17h50

Horaires d'ouverture du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi fermé
Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h30 à 11h50
et de 13h00 à 16h20
Vendredi et Samedi de 9h30 à 12h20
et de 13h30 à 16h50

URGENCES

SAMU : 15
Pompiers : 18
Secours européen : 112
Centre Anti - Poison : 03 88 37 37 37
Police Secours : 17

Gendarmerie de Munster
42, route de Colmar
68140 MUNSTER
Tel : 03 89 77 30 51

Urgences dépannage Gaz : 0800 47 33 33
Urgence dépannage Electricité :
09 726 750 68

LE PERISCOLAIRE Breit-Lutt « Les Nussakrächer »

3, rue des Ecoles
BREITENBACH
Présidente Christine GRABENSTAETTER
Tél. : 03 89 77 24 85

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal R.P.I. Breit-Lutt

Le R.P.I. LUTTENBACH

Ecole maternelle
7, rue de la Mairie à
LUTTENBACH
Tel : 03 89 77 47 12

Ecole Primaire
1, rue des écoles
LUTTENBACH
Tel : 03 89 77 41 14

Le R.P.I. BREITENBACH

Ecole maternelle
3, rue des écoles
BREITENBACH
Tel : 03 89 77 26 43

Ecole Primaire
3, rue des écoles
BREITENBACH
Tel : 03 89 77 49 69

Directrice du R.P.I. Breit-Lutt
Stéphanie KAELBEL
Tel : 03 89 77 49 69

BLOC NOTE

A noter pour 2020...

Cérémonie des vœux du maire, accueil des nouveaux habitants et des bénévoles.
Le vendredi 3 janvier 2020 à 19h30, dans la salle communale.

La traditionnelle « Crémation des Sapins », organisée par le conseil municipal.
Le samedi 11 janvier 2020 à partir de 17h00, sur la place des activités de notre village.

Fête « Âge d'Or », organisée par le conseil municipal.
Le dimanche 19 janvier 2020, dans la salle communale.

12^{ème} Fête des plantes, vente de végétaux de saison, plantes florales et potagères.
Le samedi 16 mai 2020 de 9h00 à 13h00, sur la place de la mairie.

Kermesse des écoles du R.P.I. à LUTTENBACH.
Le samedi 6 juin 2020 toute la journée, sur la place des activités de notre village.

Fête du village, organisée par l'association « Lutten'Facht ».
Le samedi 18 juillet 2020, sur la place des activités de notre village.
(En cas de météo défavorable la fête sera reportée au samedi 25 juillet 2020)

Passage du jury du concours maisons fleuries 2020 sur l'ensemble de la commune.
Fin juillet - Début août 2020.

Cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918.
Le mercredi 11 novembre 2020, RDV devant la mairie à 10h00, départ du cortège constitué vers le monument aux morts à 10h15.

Remise des prix du concours maisons fleuries 2020, organisée par le conseil municipal.
Le vendredi 13 novembre 2020 à 19h30, dans la salle communale.



À partir du 1^{er} janvier 2019, seuls les produits phytopharmaceutiques d'origine naturelle seront disponibles pour les jardiniers amateurs

Afin de réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides pour le grand public, la loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national a interdit, à partir du 1^{er} janvier 2022, la vente aux particuliers ainsi que la détention et l'utilisation par ces derniers, de tous les produits phytopharmaceutiques, à l'exception des produits de biocontrôle, des produits à faible risque et des produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique.

Cependant, la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a avancé de 3 ans l'échéance du 1^{er} janvier 2022.

C'est ainsi, qu'à partir du 1^{er} janvier 2019, les produits phytopharmaceutiques « de synthèse chimique » sont interdits pour les utilisateurs non professionnels c'est à dire les particuliers.

Afin d'assurer leur élimination dans des conditions sécurisées, les produits non utilisés et leurs emballages détenus par les utilisateurs non professionnels doivent être apportés dans une déchetterie ou un point de collecte temporaire assurant la collecte des déchets diffus spécifiques (déchets chimiques ménagers).

Des points de collecte temporaires pourront également être mis en place dans le cadre de l'entrée en application de l'interdiction du 1^{er} janvier 2019.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

RAMONAGES

L'obligation de ramoner est fixée par le Règlement Sanitaire Départemental n° 00-98 / 13 du 27 décembre 1985 article 31, paragraphe 31-6.

Consultable en Mairie.

Il prévoit deux ramonages par an dont un en période de chauffe.

Les certificats de ramonage doivent être conservés pour pouvoir être produits en cas d'incident.

Pour LUTTENBACH, s'adresser aux Ramonages de l'Est **TÉL. 03 89 80 81 60**

PENSEZ à DENEIGER !...

Pour la sécurité de tous, il est important de déneiger lors des intempéries hivernales :

- Les trottoirs devant votre habitation pour faciliter la libre circulation des piétons.
- Les accès aux boîtes à lettres pour permettre la distribution du courrier par le facteur.

Pour éviter tout risque de verglas, il est conseillé de répandre sur le trottoir du sel, des cendres, du sable, des graviers ou de la sciure de bois.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Gaz invisible, inodore et mortel



En région Grand Est, pendant l'hiver 2018/2019 :

- 120 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone
- 688 personnes exposées
- 2 personnes décédées *



Nombre d'épisodes d'intoxication par département :
(du 1 octobre 2018 au 30 avril 2019)

QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz

- qui se mélange à l'air ambiant,
- invisible et inodore, donc difficile à détecter,
- qui peut être mortel car très toxique.

Il se forme en cas de mauvaise combustion provenant de :

- chaudières (bois, charbon, gaz, fioul...),
- chauffe-eau et chauffe-bains,
- inserts de cheminées, poêles,
- groupes électrogènes à moteur thermique,
- chauffages mobiles d'appoint,
- cuisinières (bois, charbon, gaz),
- moteurs automobiles dans les garages,
- appareils de type brasero.

QUE FAIRE SI ON SOUPÇONNE UNE INTOXICATION ?

Fatigue inexplicable, vertiges, nausées, vomissements, maux de tête, troubles visuels, perte de connaissance voire coma peuvent être le signe de la présence de monoxyde dans votre logement.

1. **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres
2. **Arrêtez si possible les appareils** à combustion
3. **Quittez les locaux**, ne pas réinvestir les lieux
4. **Appelez les secours** : 18 pour les pompiers, 15 pour le SAMU ou 112 pour le numéro d'urgence européen



LES PRINCIPALES RÈGLES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1. FAITES ENTREtenir VOTRE CHAUDIÈRE par un professionnel qualifié tous les ans
2. FAITES RAMONER CONDUITS ET CHEMINÉES au moins une fois par an.
3. AÉREZ ET VENTILEZ VOTRE LOGEMENT 10 min par jour
4. NE BOUCHEZ PAS LES AÉRATIONS DE VOTRE LOGEMENT
5. N'UTILISEZ PAS LES CHAUFFAGES MOBILES d'appoint en continu
6. NE VOUS CHAUFFEZ JAMAIS avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz

7. EVITEZ L'UTILISATION DE CHAUFFE-EAU non raccordés à l'extérieur
8. NETTOYEZ RÉGULIÈREMENT les brûleurs de votre cuisinière à gaz
9. NE REMETTEZ JAMAIS EN SERVICE un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé
10. N'UTILISEZ PAS LES GROUPES ÉLECTROGÈNES dans les espaces clos

Agence Régionale de Santé de Grand Est || 03 83 39 30 30
www.ars.grand-est.sante.fr || www.stopmonox.com || www.facebook.com/stopmonox || www.prevention-maison.com
Service communal d'hygiène et de santé de votre mairie si vous habitez : Lunéville, Metz, Nancy, Saint-Dié des Vosges, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Épernay, Reims, Troyes, Colmar, Mulhouse, Strasbourg
Centre antipoison Grand Est : Nancy 03 83 22 50 50



* Période 01/10/2018-30/04/2019 - Santé Publique France - Données régionales non consolidées du système de surveillance des intoxications par le monoxyde de carbone, susceptibles d'évoluer dans le prochain bilan.

DECES



- Madame Marthe MULLER née KOENIG, le 15 janvier 2019
- Monsieur Jean Joseph BILL, le 17 janvier 2019
- Madame Françoise JUD née KLINGLER, le 22 janvier 2019
- Madame Paule SCHAFFHAUSER née KRATZER, le 26 janvier 2019
- Madame Marguerite Hélène SCHUMACHER née BURGER, le 1^{er} mars 2019
- Monsieur Jean-Jacques WERREY, le 27 avril 2019
- Madame Marthe OSSWALD née ERTLE, le 7 mai 2019
- Monsieur Charles MARTZ, le 20 novembre 2019
- Monsieur Robert HUMMEL, le 23 novembre 2019

NAISSANCES



- En juillet 2019, Logan ERDINGER
- En août 2019, Axel Lucien Jean WEREY
- En septembre 2019, Nolan SAUMON
- En octobre 2019, Théo SAECKINGER

MARIAGES



- Mathieu KAYSER et Laura HIRSCHLER, le 22 juin 2019
- Arnaud GULMANN et Valérie KAYSER, le 20 juillet 2019
- Mathieu ANSEL et Salomé METTAUER, le 4 septembre 2019

GRANDS ANNIVERSAIRES en 2020



- Madame Emilie EICHE née BOBERIETHER, le 14 avril



- Madame Marguerite KOENIG, le 7 janvier



- Madame Suzanne MOHR née FRESCH, le 11 juillet
- Madame Marguerite HINDERMANN née BRAESCH, le 3 septembre
- Madame Marie-Louise KEMPF née BUCHY, le 14 octobre
- Madame Christiane HERTZOG née NYFFELER, le 20 octobre



- Monsieur Walter GRAFF, le 29 décembre



- Madame Marguerite BROBECKER née BURGER, le 27 février
- Madame Elisabeth MARTZ née MAHLER, le 3 juillet
- Monsieur Francis KLEIN, le 2 août
- Monsieur Daniel SCHWANDER, le 9 août
- Madame Nicole DEWITZ née LUTTENAUER, le 20 octobre
- Monsieur Hubert RIEGEL, le 20 novembre
- Monsieur Jean-Paul HAMMANN, le 28 novembre



- Monsieur Henri STOECKLIN, le 4 janvier
- Madame Anne WEISS née STEFFAN, le 1^{er} février
- Madame Hélène STOECKLIN née SUTTER, le 28 février
- Monsieur Daniel OBERLIN, le 1^{er} juillet
- Monsieur Bernard JAEGER, le 7 août
- Madame Christiane KRIEGER, le 12 août
- Madame Mireille MULLER née BLAISE, le 28 novembre
- Madame Hélène OBERZUSSER née STROBEL, le 28 décembre

Pour plus d'informations, consultez
notre site internet :
luttенbach-mairie.com



SOLUTION du QUIZZ 2018

Le « Gogant » de LUTTENBACH, c'est le Sapin du Kahlenwasen

Nom botanique : *Abies alba*

Nom commun : Sapin blanc

Nom alsacien : Weisstanne ou Edeltanne

En Suisse, les « Gogants » sont des sapins géants en candélabre, celui de LUTTENBACH en est un assurément. Il se caractérise par un tronc très court, portant 8 troncs secondaires, en candélabre. Chaque tronc a le diamètre d'un Sapin adulte « normal » !

Il fait 25m de hauteur, pour une circonférence de 4,95m, son âge est estimé à 250 à 300 ans. Ce vénérable résineux se trouve dans le massif du Petit-Ballon, à plus de 1000m d'altitude, en contrebas de la ferme-auberge du Kahlenwasen sur un sentier herbeux vers le lieu-dit Schweng, au fond d'un pâturage, en compagnie d'autres vieux Sapins.

Malgré son âge avancé, cet arbre remarquable est en parfaite santé et l'un des plus imposants Sapins pectinés de notre Département.



QUIZZ 2019

Dans notre «Lutt'INFOS 2019 », le lieu-dit « QUERBEN » dans la forêt près de Sondernach a été évoqué.
Quelles sont l'origine et la signification de ce nom ?

(Réponse du QUIZZ dans le prochain Bulletin Communal 2020)